Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1087

Artikel: Motions bourgeoises : la droite réinvente la lutte des classes

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MOTIONS BOURGEOISES

La droite réinvente la lutte des classes

(ag) Les quatre partis bourgeois, comme les nomme la NZZ (4.6.92) de manière désuète selon la terminologie ancienne de la lutte des classes, donc «die vier bürgerlichen Parteien», soit les radicaux, les démo-chrétiens, l'UDC et, en renfort, les libéraux, vont déposer quatre motions, cosignées par chaque parti, pour faire avancer, politiquement, la dérégulation.

C'est, quant au contenu, une copie conforme du programme du Vorort, inspiré par les patrons successifs de BBC, Leutwiler et de Pury, qui appartiennent, ne l'oublions pas, à une entreprise qui pendant longtemps s'est efforcée de

tination, le haut-parleur de la gare annonçait que le train s'arrêtait à Zagreb... Et puis Belgrade a disparu des wagons; le terminus officiel était Zagreb, mais il s'agissait toujours des chemins de fer yougoslaves. On attendait avec curiosité le jour où une couche de peinture fraîche annoncerait les chemins de fer de Croatie...

Depuis l'entrée en vigueur du nouvel horaire, ce train a disparu ou plus exactement, sa partie française de Paris à Lausanne est supprimée. Un autre train le remplace, de Genève à Vinkovci, ce qui témoigne d'un bel optimisme, cette ville étant en plein dans la zone contestée entre les Serbes et les Croates. On ne regrettera pas le 221; à l'ère des TGV et des Colibris, il était trop pouilleux, trop lent, trop inconfortable et il est vrai qu'il était vide 300 jours par année. Oui mais...Certains soirs, lundi de Pâques ou 2 janvier, ce train était plein comme un œuf de Paris à Lausanne. Ils étaient alors nombreux, quinze jours par an, à se retrouver dans le 221, faute de place dans les TGV.

Le nouvel horaire ne prévoit pas de trains spéciaux durant les jours de grande affluence. La suppression de ce vieux convoi préhistorique et vide s'imposait sans aucun doute, mais la diminution de la souplesse de l'offre entre Paris et Lausanne est un mauvais coup pour l'usager. On veut croire que la SNCF et les CFF sauront trouver des solutions de remplacement.

cartelliser avec quelques «concurrents» le marché mondial. Les motions coiffent quatre domaines:

• Concurrence. Sont visés en première ligne et d'abord les prix administrés, c'est-à-dire ceux qui sont décidés par le pouvoir politique ou l'administration. On retrouve la dérégulation des loyers, les attaques contre les régies.

Au même chapitre est souhaité un renforcement de la surveillance des cartels et de leurs abus, sans aller comme le prévoit le droit européen jusqu'à une interdiction. Le grand patronat avancé (comme on l'écrivait à juste titre autrefois) ne veut plus payer le surcoût des privilèges de la petite bourgeoisie rétrograde (selon la terminologie qui eut cours), telle les arts et métiers et l'agriculture. Mais cette indispensable clientèle sera visiblement ménagée.

- Fiscalité. Non seulement la TVA, mais encore la réduction de l'impôt anticipé (–15%), des abattements supplémentaires du droit de timbre, la suppression de la double imposition des actionnaires, une fleur aux fonds de placement immobiliers, etc... Toute la gamme! Mais pas, déplore la NZZ, d'abattement de l'impôt fédéral direct.
- Marché du travail. Abolition de toute prescription (quand elles existent) sur un salaire minimum. Suppression de l'interdiction du travail de nuit ou de toute protection (excessive) contre les licenciements. Dans la politique d'immigration, il faudrait cesser de favoriser les régions et les branches qui recourent de manière supérieure à la moyenne à une main-d'œuvre non qualifiée.
- Formation. Avant tout des préoccupations pratiques pour permettre à l'économie de mieux s'adapter à l'évolution; on retrouve la maturité professionnelle, les hautes écoles professionnelles et la formation continue.

Où sont, dans ce beau programme, les travailleurs, ceux qui font, non pas sous l'effet d'une menace, mais par goût de leur métier, la réussite d'une économie?

Ces motions des «partis bourgeois» sont une faute politique grave, pour deux raison qui se cumulent.

- Elles sont présentées comme indépendantes du programme européen. Mais elles ajoutent au paquet une nouvelle donnée confuse. Le Conseil fédéral doit défendre l'EEE; il veut préparer dans un délai court l'adhésion. C'est déjà plus que ne peut maîtriser la classe politique. Pourquoi unilatéralement surcharger le bateau ?
- Il y a, à gauche, des syndicalistes et des hommes politiques qui pensent que l'adaptation à l'Europe et à la société d'aujourd'hui exigera des sacrifices ou des compréhensions réciproques. Ce n'est pas par goût timoré des positions sages, mais par conviction. Les réformes acceptées et menées à chef vont plus loin, sont plus efficaces que les effets de manche. C'est la certitude aussi, quasi géographique, que la Suisse puise son originalité dans des relations sociales d'écoute, si imparfaite et insuffisante que soit aujourd'hui la participation. Les motions des quatre partis bourgeois, à travers leurs propositions concrètes, puent l'idéologie et le sectarisme sous

L'effet risque d'être catastrophique à la veille des échéances lourdes qui attendent la Suisse: tentation de rejet se focalisant sur des objets essentiels soumis à référendum; discrédit des responsables syndicaux ou politiques qui pourraient être garants d'une ouverture contrôlée et équilibrée.

couvert de «néo-modernisme».

Gribouille, il pleut ! ■



Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) **Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Claude Auroi

André Gavillet (ag) Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

René Longet

Charles-F. Pochon (cfp)

Lala Robert (rob)

Forum: Jean-Christian Lambelet

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens